

© [www.Marches-Publics.info](http://www.Marches-Publics.info)

[Imprimer](#)

PUBLICATION LE 17 novembre 2020

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :  
BOAMP

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

### VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
service de la commande publique  
rue Carnot  
BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue  
Tél : 04 90 38 79 72



#### **W** Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;  
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

<b>Objet</b>	<b>Travaux de réfection, réparation des toitures et charpentes des bâtiments communaux de la ville de L'ISLE SUR LA SORGUE</b>
Référence	MP20-14
<b>Type de marché</b>	Travaux
<b>Mode</b>	Procédure adaptée
<b>Code NUTS</b>	FRL06
<b>Durée</b>	12 mois
<b>DESCRIPTION</b>	<p>La présente consultation relève d'une procédure adaptée passée en application des articles R.2112-6-1, R.2113-1 et R.2123-1-1, du Code de la Commande Publique.</p> <p>Le marché est un accord-cadre mono attributaire exécuté dans les conditions fixées par l'article R2162-2 alinéa 2 et suivants du code de la</p>

commande publique, avec seulement un montant maximum et sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande en application des articles R2162-4 alinéa 2, R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique.

Il n'est pas exigé de variante de la part du pouvoir adjudicateur et les variantes proposées par les candidats ne sont pas autorisées.

Les prestations sont décomposées en deux lots distincts, où chaque lot fera l'objet d'un marché séparé

Lot n°1 : Toitures tuiles et/ou plaque sous tuile (PST) et sur charpentes bois ou métal (Montant maximum annuel 300 000 €)

Lot n°2 : Toitures terrasses ou bacs acier et sur charpentes métalliques (Montant maximum annuel 250 000€)

**Code CPV principal** **45261000** - Travaux de charpente et de couverture et travaux connexes

Code CPV complémentaire **45261900** - Réparation et entretien de toiture

**Forme** Prestation divisée en lots : Oui  
Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots  
Les variantes sont refusées

**Quantité ou étendue** Tous les bâtiments sont situés sur la commune de l'Isle-sur-la-Sorgue à l'exception du centre de vacances « les Tamaris » situé sur la commune de MARTIGUES 13 500. La présente consultation inclus également ce centre de vacances.  
A titre indicatif, la commune de l'Isle-sur-la-Sorgue comporte environ 110 sites.  
Les travaux comprennent l'entretien, la réparation, la réfection ou la création de charpentes et toitures.  
La description des travaux et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le CCTP commun aux 2 lots.  
Le marché court à compter de sa notification pendant une période de 1 an. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite par périodes de 12 mois. La durée maximale de l'accord-cadre est de 48 mois.

**Reconductions** Oui  
Nombre de reconductions éventuelles : entre 1 et 3

<b>Lots</b>	<b>Libellé</b>	<b>Estimé € HT</b>	<b>Mini € HT</b>	<b>Maxi € HT</b>	<b>CPV</b>
N° 1	Toitures tuiles et/ou plaque sous tuile (PST) et sur charpentes bois ou métal			300 000	<b>45261000</b>

N° 2	Description : montant maxi annuel Toitures terrasses ou bacs acier et sur charpentes métalliques Description : montant maxi annuel	250 000	<b>45261000</b>
------	---	---------	-----------------

#### Conditions relatives au contrat

<b>Cautionnement</b>	Budget principal
<b>Forme juridique</b>	Dans le cas où l'opérateur est un groupement momentané d'entreprises, aucune forme particulière n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire. En cas de cotraitance, les opérateurs économiques répondent en commun sur l'ensemble du marché. En cas de sous-traitance, la commune portera une attention toute particulière à la nature des prestations concernées et aux qualités financières et professionnelles du sous-traitant proposé par le titulaire à l'approbation préalable de la commune.

#### Conditions de participation

Marché réservé : Non

<b>Critères d'attribution</b>	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
-------------------------------	--

#### Renseignements

**Correspondre avec l'Acheteur**

<b>Documents</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b><u>Règlement de consultation</u></b></li><li>• <b><u>Dossier de Consultation des Entreprises</u></b></li></ul>
------------------	---

<b>Offres</b>	Remise des offres le <b>05/01/21 à 12h00</b> au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro. Validité des offres : <b>120 jours</b> , à compter de la date limite de réception des offres. Modalités d'ouverture des offres : Date : le 05/01/21 à 14h00 Lieu : mairie de l'Isle sur la Sorgue
---------------	--

**Dépôt****• Déposer un Pli dématérialisé**

## Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES (DCE) sur le site : <http://www.marches-publics.info>.

MODIFICATION de DETAIL au DCE au plus tard 6 jours avant la Date Limite de Remise des Offres (DLRO).

MODIFICATION MAJEURE au DCE:DLRO repoussée au minimum de 15jours

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS: via le profil acheteur et au plus tard 8 jours avant la DLRO.

PIECES DE CANDIDATURES:

DC1+DC2+ déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun

des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L.2141-10 du code de la commande publique et d'être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés + le cas échéant, le pouvoir de signature de la personne habilitée à engager la société+ le cas échéant, la situation de redressement judiciaire + Déclarations appropriées de banques pour les sociétés nouvellement créées + chiffre d'affaire global du candidat + références professionnelles + moyens matériels + moyens humains + Certificats de qualifications professionnelles de maîtrise professionnelle (CQP) et/ou de qualifications professionnelles (Qualibat, etc.) ou tout moyen de preuve équivalent

+ une habilitation pour intervention sur des produits amiantés en Sous-Section 4.

PRÉSENTATION DES OFFRES

L'acte d'engagement (A.E) et ses annexes DONT le B.P.U + D.Q.E + mémoire technique

CRITÈRES D'ATTRIBUTION COMMUNS AUX 2 LOTS:

Prix de l'offre découlant de la DQE noté sur 55 points

Valeur technique sur 45 points dont

Sous critère 1 (VT1) noté sur 30 points : Méthodologie d'intervention

Sous critère 2 (VT2) noté sur 10 points : Moyens humains

Sous critère 3 (VT3) noté sur 5 points : Développement durable

#### NÉGOCIATION

Une phase de négociation pourra être engagée avec à minima les 3 premiers

candidats les mieux classés. (Si le nombre de candidats le permet)

#### CONDITION DE REMISE DES OFFRES

L'envoi des candidatures et des offres liés à la présente consultation est effectuée uniquement par voie électronique sur le site

<http://www.marchespublics.info>

L'acheteur autorise les copies de sauvegarde uniquement sous forme de support électronique ou papier.

L'acte d'engagement n'a pas à être signé au stade de la remise des offres.

Seul l'attributaire signera l'acte d'engagement. La signature électronique n'est pas obligatoire mais fortement recommandée (format PADES)

Marché périodique :

Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

**Recours**

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nîmes

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 Nîmes Cedex 09

Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86

**[greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr)**

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

L'introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27 novembre 2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et en référence aux articles du code de justice administrative :

Référé pré contractuel : à introduire dès la connaissance de l'attributaire du marché et avant la signature du marché

Référé suspension : à introduire avant la signature du marché

Référé contractuel : au plus tard le 31ème jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution

Recours de pleine juridiction (Arrêt Tarn et Garonne) : à introduire 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis

d'attribution du marché)

Recours en excès de pouvoir : à introduire 2 mois à compter de la date de notification de la décision ou de l'acte attaqué

Envoi le 17/11/20 à la publication